

# RÉSEAU SPÉCIAL



3 UNITÉS

volume 40 | numéro 16 | 7 octobre 2021

## FIN DES DISCUSSIONS PARITAIRES SUR L'ACTUALISATION DE LA 6<sup>E</sup> ÉDITION DU CODE DE SÉCURITÉ DES TRAVAUX (CDST)

Consœurs, confrères,

Permettez-nous de rectifier certaines informations contenues dans une note interne de l'employeur adressée à ses cadres datée du 5 octobre, sur les raisons de la fin des discussions paritaires concernant les travaux d'actualisation du CDST.

Conformément au mandat du comité CDST, et ce, depuis de nombreuses années, l'actualisation du code se travaille à partir des demandes de compréhension traitées dans la période où ce Code est en vigueur. Elle peut également contenir de nouveaux éléments, non couverts jusqu'à présent, ou en lien avec de nouvelles technologies.

Il en est toutefois tout autrement pour « l'actualisation » en cours. **L'employeur semble vouloir porter à la baisse des éléments et principes de sécurité primordiaux à la santé et la sécurité des membres que nous représentons.**

Dès les premières rencontres, les vis-à-vis patronaux du comité d'actualisation mentionnaient aux parties syndicales que, **entente ou non avec les syndicats**, l'entreprise ira de l'avant avec ce type « d'actualisation ». **L'entreprise fait fi des vrais experts terrain** que sont nos représentants syndicaux à cette table, ainsi que les travailleuses et travailleurs du terrain. Ceux-là mêmes qui appliquent encore le CDST.

Aujourd'hui, il y a encore huit **(8) points majeurs en litiges** qui, selon les experts d'Hydro-Québec internes et EXTERNES, ne sont pas des enjeux de sécurité, mais bien **de relations de travail**. Nous avons tenté à de multiples reprises et à plusieurs niveaux de faire entendre raison à la Haute-Direction, mais rien n'a changé. **L'employeur a pris la décision de faire cavalier seul et de procéder à l'introduction de leurs demandes qui constituent des irritants de gestion, de façon unilatérale.**

Malgré cette décision, qui constitue du jamais vu à Hydro-Québec, l'employeur espérait tout de même que nous continuions l'exercice de façon à lui donner une façade PARITAIRE ! Pour nous, C'EST INACCEPTABLE.

**Pour leur sécurité**, nos membres méritent une véritable entente **paritaire** et non pas des modifications **arbitraires**!

Nous vous tiendrons régulièrement informés des développements au dossier

**SOLIDARITÉ!**